SORBONNE UNIVERSITÉ

Conseil d'administration du mardi 02 juillet 2024

Délibération n°30/2024

DROITS ANNUELS DE SCOLARITÉ ET TARIFS EN FORMATION CONTINUE POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Membres en exercice : 36
Membres présents : 22
Membres représentés : 7

Vu le code de l'éducation et notamment l'article D.714-62 ;
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 20 juin 2024 ;

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ONT APPROUVÉ PAR 23 VOIX POUR, 3 VOIX CONTRE ET 3 ABSTENTIONS (29 VOTANTS) LES MODIFICATIONS DE TARIFS EN FORMATION CONTINUE SUR DES FORMATIONS DU CELSA POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025 TELS QU'ANNEXÉS ;

La Présidente de Sorbonne Université

Nathalie DRACH-TEMAM

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02 JUILLET 2024

DROITS ANNUELS D'INSCRIPTION ET TARIFS
EN FORMATION CONTINUE AU TITRE DE L'ANNEE
2024 – 2025

Suite à l'adoption des tarifs de formation continue pour l'année universitaire 2024/2025 en CFVU du 16 mai puis en CA du 28 mai, des modifications sont apportées et soumises à l'avis de la CFVU du 20 juin 2024. Les modifications sont faites en jaune.

1. Rappels réglementaires

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, l'article D.714-62 en particulier, sur proposition de la présidente, le conseil d'administration définit la politique générale de tarification des actions de formation continue, compte tenu du coût global de la formation continue évalué chaque année.

S'agissant des cycles de formation initiale ouverts au public de la formation continue, la tarification doit être déterminée de telle sorte que les ressources supplémentaires obtenues par conventions de formation professionnelle couvrent les coûts additionnels de structure et de gestion et les coûts pédagogiques dus à des aménagements particuliers d'enseignement.

Des tarifs dégressifs peuvent être accordés par la présidente aux stagiaires dont les frais de formation ne sont pas pris en charge au titre de la formation professionnelle. Dans ce cas, le stagiaire concerné doit acquitter une redevance minimale fixée par le conseil d'administration.

2. Orientation des publics entre formation initiale et formation continue : rappel des principes généraux

Conformément à l'article L6111-1 du code du travail, la formation professionnelle tout au long de la vie constitue une obligation nationale.

Elle comporte une formation initiale, comprenant également l'apprentissage, et des formations ultérieures, qui constituent la formation professionnelle continue, destinées aux adultes et aux jeunes déjà engagés dans la vie active ou qui s'y engagent.

Les situations suivantes imposent un rattachement au régime de la formation continue :
Lorsqu'une personne en reprise d'études s'inscrit en dehors de tout conventionnement et sans demander à bénéficier des aménagements prévus à l'article D.714-62 du Code de l'éducation, elle doit être considérée comme relevant du régime de la reprise d'étude formation continue non financée et devra acquitter les droits annuels de scolarité correspondants et les frais de gestion ou de concours s'appliquant le cas échéant.

Aucun texte de nature législative ou réglementaire n'exige une condition de continuité des études lors d'une inscription en formation initiale. Aucune condition d'âge limite n'est non plus prévue par la réglementation et n'est pas davantage opposable.

Les situations suivantes imposent un conventionnement et un rattachement au régime de la formation continue :

- Personnes souhaitant s'inscrire dans un cursus proposant un aménagement de la pédagogie ou du calendrier spécifique, ou bénéficier des services d'accompagnement mis en place par les services de Formation continue
- Salariés inscrits dans une formation dans le cadre du plan de développement de compétences de leur employeur
- Personnes suivant la formation dans le cadre de la mobilisation du CPF et du CPF de transition
- Demandeurs d'emploi indemnisés ou non
- Personnes s'inscrivant pour une validation des acquis
- Bénéficiaires du RSA
- Travailleurs indépendants rattachés à un fonds d'assurance formation (FAF), déterminé en fonction de la nature de leur activité
- Personnes souhaitant s'inscrire dans un cursus proposant un aménagement de la pédagogie ou du calendrier spécifique, ou bénéficier des services d'accompagnement mis en place par les services de Formation continue
- Alternants en contrat de professionnalisation

Sauf disposition spéciale, une convention fixe les aménagements spécifiques (administratifs, financiers et pédagogiques) apportés à la formation suivie.

Toute personne inscrite en formation continue s'acquitte des droits d'inscription aux diplômes nationaux fixés annuellement par arrêté ministériel, auxquels peuvent s'ajouter des frais de formation.

Quels que soient le financement et la formation, l'inscription au titre de la formation continue n'est jamais assujettie de la Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC).

3. Tarifs des validations

a. Validation des acquis de l'expérience (VAE) et des études supérieures (VES)

	VAE Licence / Master	VAE Doctorat	VAE Ingénieur	VES
Examen de la recevabilité	200 €	1 700 €	200 €	750€
Accompagnement	1 800 €	1 800 €	1 800 €	
Jury	1 000 €	2 300 €	1 700 €	
Total	**3 000€**	**5 800€**	**3 700€**	**750€**

A ces tarifs s'ajoutent les droits d'inscription aux diplômes nationaux en vigueur.

b. Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)

	VAPP Licence /Master
Recevabilité de la demande par la commission pédagogique	500 €
Accompagnement	500 €
Total	**1 000€**

A ces tarifs s'ajoutent les droits d'inscription aux diplômes nationaux en vigueur.

Pour le CELSA, les frais d'inscription au concours de 70€ s'ajoutent au frais de formation.

4. Tarifs des formations diplômantes prises en charge par un tiers financeur

A savoir : Les différences tarifaires s'expliquent principalement par la prise en compte des coûts liés aux installations pédagogiques (notamment pour les TP, TD) ; le nombre d'heures d'enseignement ainsi que les contraintes d'habilitation (CTI par exemple).

Formation	**Lettres**	**CELSA** (droits d'inscription inclus)	**Sciences et ingénierie**	**Santé Hors DU/DIU**
Licence	3 000 €		4 000 €	
Licence Pro			7 000 €	
Master 1ère année	4 000 € par année 5 000 € par année pour master prof	8 600 €	7 000 €	7 000 €
Master 2ème année		8 600 € Réinscription à la soutenance 250 €	7 000 €	7 000 €
Master 1ère année, parcours : Circulation extracorporelle et assistance circulatoire				5 000 €
Master 1ère année, parcours : Expertise en gérontologie				3 000 €
Master spécialisé Journalisme et information scientifique		8 600 €		
Master Métiers de la communication		Formation intensive sur 1 an : 17 200 € Formation échelonnée sur 2 ans : 8 600 € / an		
Master MEEF, 1er et second degré dans le cas d'une prise en charge financière	6 000 € par année			
Master MEEF mention **PIF pour le personnel du MEN**, avec ou sans prise en charge	350€ par année			
Master MEEF mention PIF **autre public** avec prise en charge	6 000 € par année			
Master MEEF mention PIF **autre public** sans prise en charge (financement individuel)	Tarif défini en fonction de la tranche d'imposition			
Master géopolitique et information géographique numérique – parcours avec le campus des Armées	8 000 €			
Ingénieur EI2i (cycle entier sur 3 ans)			27 000 € (les 3 années)	
Ingénieur GM (cycle entier sur 3 ans)			27 000 € (les 3 années)	

Dernière année du cycle ingénieur en contrat de pro			8 000 €	
Formation préparatoire cycle ingénieur			2 900 €	
EMBA CELSA (voyage d'études inclus)		Individuel 20 000 € Financé par un tiers 25 000€		
Contrat de pro	16 € / heure (pour tous les diplômes) ou tarif OPCO si supérieur[1][1]			
Diplôme Etudiant(e)-Entrepreneur(euse)		5 000€		
DU Bac+6 Gestion de projet entrepreneurial et intrapreneurial		5 000 €		
Doctorat	800€			
Du Financial Engineering			22 000 €	
DU Machine Learning et Intelligence Artificielle (MLIA)			8 000 €	
DEUST EI2I			6 000 €	
DU Numérique pour l'ingénierie Pédagogique			2 000€	
Licence musicologie, parcours à distance	3 000€			
Module de préparations aux concours	1 500€			
DU Référent laïcité gestion du fait religieux	3 750 €			
DU Gestion des Anciennes Carrières Souterraines (GAIAS)	2 520 €			
Autres DU[2]	1 200€			

Aux tarifs ci-dessus s'ajoutent les droits d'inscription aux diplômes nationaux en vigueur, excepté les formations CELSA pour lesquelles les droits d'inscription sont inclus.

Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires à dominante scientifique (DAEU option B)

Le DAEU est un diplôme national qui a été institué par l'arrêté n° 94-684 du 3 août 1994. Il s'agit d'un dispositif qui relève exclusivement de la formation continue et qui donne droit systématiquement à conventionnement.

Il est destiné aux personnes ayant interrompu leurs études sans avoir obtenu le baccalauréat et qui

[1] Ce tarif horaire suit les modes de financements des OPCO

[2] Le tarif concerne des inscriptions de personnes en reprise d'étude (stagiaires), en DU de langues (catalan, grec, polonais, portugais, russe, etc.)

veulent :

- Reprendre des études supérieures (notamment à l'université) dans une perspective de promotion ou de retour à l'emploi ;
- Acquérir un diplôme leur permettant de passer des concours administratifs requérant le baccalauréat ;
- Obtenir un diplôme attestant de leur niveau de culture générale.

Le DAEU option B confère l'équivalent du baccalauréat scientifique et donne accès à toutes les formations supérieures scientifiques ou de santé et aux concours de recrutement requérant le baccalauréat.

Format d'enseignement	Stagiaire non pris en charge		Stagiaire pris en charge	
	1ère année d'inscription	Années suivantes	1ère année d'inscription	Années suivantes
DAEU B Jour présentiel	830 €	415 €	2 200 €	2 200 €
DAEU B Soir présentiel	830 €	415 €	2 200 €	2 200 €
DAEU B Hybride (distanciel et présentiel)	830	415 €	2 200 €	2 200 €

5. Tarifs pour le suivi partiel d'une formation diplômante

Toute personne dont l'objectif est d'acquérir des connaissances sans obtenir un diplôme, a la possibilité de s'inscrire en Unité d'Enseignement (UE) isolée et de choisir, dans l'offre de formation de Licence ou de Master les UE qui l'intéressent. Cette sélection est soumise à validation, selon les modalités définies par le service de formation continue rattaché au domaine de la formation choisie.

Niveau de diplôme	Tarif par ECTS en FSI	Tarif en Lettres / CELSA	Tarifs en Santé
Licence (1ère, 2e ou 3e année)	70 €	Droits d'inscription du diplôme **+ 75 € par UE** (dans la limite de 2 UE)	Bloc ou module : tarif au prorata des crédits ECTS du bloc ou module + 50 € de droits d'inscription
Licence professionnelle	120 €		
Master 1ère année	120 €	Droits d'inscription **+ 85 € si soutenance Master**	
Master 2e année	120 €		
Diplôme d'ingénieur	150 €		
Module du Master spécialisé en journalisme		1 380 €	

6. Tarifs pour des parcours de remise à niveau en sciences et ingénierie

Il s'agit de parcours de remise à niveau pour les usagers ayant déjà un baccalauréat et souhaitant se remettre à niveau en Science. Ils ont la possibilité de suivre 1 à 4 matières scientifiques du DAEU B. L'inscription au parcours est de 150€ de frais de gestion forfaitaires auxquels s'ajoute les tarifs du ou des modules sélectionnés parmi le choix ci-dessous :

Type module	Tarif
Module de Mathématiques	300 €
Module de Physique	200 €
Module de Chimie	200 €
Module de Biologie	200 €

7. Tarifs des formations à titre individuel en Lettres et en Sciences et ingénierie

Lorsque la ou le stagiaire prend à sa charge les coûts de la formation (inscription à titre individuel y compris en mobilisant son CPF sans abondement - entreprise, Pôle Emploi, Branches -), il ou elle peut, dans certains cas bénéficier d'une exonération partielle.

Elle ou il devra adresser sa demande au service Formation Continue de la faculté dont dépend sa formation.

a. Montant à acquitter en Licence et Master en Lettres

- *Montants dépendant de la tranche d'imposition pour les personnes non financées*

Tranche impôt		L1 ou L2	L3	M1 + MEEF (M1 et M2)	M2R	M2P
< 15 000 €	10%	140 €	180 €	230 €	280 €	400 €
< 20 000 €	20%	280 €	360 €	460 €	560 €	800 €
< 25 000 €	25%	350 €	450 €	575 €	700 €	1 000 €
< 35 000 €	35%	490 €	630 €	805 €	980 €	1 400 €
< 45 000 €	45%	630 €	810 €	1 035 €	1 260 €	1 800 €
< 55 000 €	55%	770 €	990 €	1 265 €	1 540 €	2 200 €
< 65 000 €	65%	910 €	1 170 €	1 495 €	1 820 €	2 600 €
< 70 000 €	70%	980 €	1 260 €	1 610 €	1 960 €	2 800 €
> 70 000 €	100%	1 400 €	1 800 €	2 300 €	2 800 €	4 000 €

A savoir : pour en bénéficier, la demande doit contenir le dernier avis d'imposition.

- *Montants fixes non dépendant de la tranche d'imposition*

Formation spécifique	Lettres
Licence musicologie, parcours à distance	580€
Licence BCMS, parcours à distance	320€
Doctorat	300€
Autres DU[3]	270€
Module de préparations aux concours	370 €

b. Montants à acquitter en Sciences et ingénierie

A savoir : aux tarifs ci-dessous s'ajoutent les droits d'inscription aux diplômes nationaux en vigueur

[3] Le tarif concerne des inscriptions de personnes en reprise d'étude en DU de langues (catalan, grec, polonais, portugais, russe, etc.)

DAEU B	830 € la 1ère année puis 415 € les suivantes[4]
Licence (1ère , 2ème et 3ème année) par année	1 000 €
Licence professionnelle	1 750 €
Master (1ère et 2ème année) par année	1 750 €
Préparation aux concours externes des métiers de l'enseignement (CAPES, AGREG)	280 €
Ingénieur Electronique – Informatique Parcours EI	27 000 € (total des 3 années)
Ingénieur Génie Mécanique GM	27 000 € (total des 3 années)

c. Montants à acquitter en Santé

MASTERS

DIPLÔME	FCI (1) + Droits univ	FCE (2) + Droits univ	FCE au pro-rata (2)
M1 SANTE TRONC COMMUN	1 960 €	7 000 €	116,6 € x ECTS
M1 SANTE PUBLIQUE	1 960 €	7 000 €	116,6 € x ECTS
M1 SANTE - CECAC	1 960 €	7 000 €	116,6 € x ECTS
M2 SANTE - B2PRS	1 960 €	7 000 €	116,6 € x ECTS
M2 SANTE - CECAC	1 960 €	7 000 €	116,6 € x ECTS
M2 SANTE - EG 4 thématiques (FRS, PAG, HAEP, ESMS)	3 000 €	7 000 €	116,6 € x ECTS
M2 SANTE - RCP	1 960 €	7 000 €	116,6 € x ECTS
M2 SANTE - NRBC-E	1 960 €	7 000 €	116,6 € x ECTS
M2 SANTE - MCH 3 thématiques (RR, CPS, ETPS)	1 960 €	7 000 €	116,6 € x ECTS
M2 SANTE - SKILLS 4 thématiques (MERC, BIOTECH, NTC, NTR)	1 960 €	6 400 €	106,6 € x ECTS
M2 SANTE PUBLIQUE 4 thématiques (ECLIPE, EPIPOP, INFO BIOMED, SMSDS)	1 960 €	7 000 €	116,6 € x ECTS

La tarification est déterminée de telle sorte que les ressources supplémentaires obtenues couvrent les coûts additionnels de structure et de gestion ainsi que les coûts pédagogiques dus à des aménagements particuliers d'enseignement.
Aux frais de formation s'ajoutent les droits d'inscription universitaires. Les stagiaires FC sont dispensé.e.s de la CVEC.

Deux régimes FC distinguent les stagiaires :

FCI = Formation Continue "Individuel": Forfait annuel à régler par le/la stagiaire selon un devis donnant lieu à un contrat avec le/la stagiaire. Formation "hors temps de travail" donc sans attestation de présence.

FCE = Formation Continue "Employeur": Prise en charge (PEC) par l'employeur ou un organisme financeur donnant lieu à une convention avec le financeur.

Les stagiaires étranger.ère.s doivent répondre à une des deux conditions suivantes pour être inscrit.e.s au régime de la formation continue relevant du droit du travail français : FCI = Résidant.e en France avec un titre de séjour permettant de travailler en France ; FCE = Convention de prise en charge employeur ou organisme à l'étranger ou en

[4] Une réinscription au DAEU B est moins chère, la personne ayant déjà bénéficié des enseignements l'année précédente

SORBONNE UNIVERSITÉ

France.

DU/DIU

Code VET	Libellé diplôme	Année	FUJ	FCI	FCE
1X241X	DIU ACCUEIL DES URGENCES EN SERVICE DE PEDIATRIE	1	1100	1550	2010
1X002X	DIU ACTIVITE PHYSIQUE NUTRITION ET SANTE	1	1150	2025	2025
1X107X	DIU ALZHEIMER TROUBLES APPARENTES -COGNITIF PSYCHOTHERAPIE COMPORTEMENT ENVIRONNEMENT EDUCATIF	1	820	2600	2600
1X230X	DIU ANESTHESIE ET REANIMATION DU PATIENT AGE	1	710	1400	1900
1X011X	DIU AUTISME ET TROUBLES ENVAHISSANTS DU DEVELOPPEMENT	1	660	1590	1590
1X015X	DIU BIOLOGIE ET MEDECINE DU SPORT	1	820	1665	1665
1X019X	DIU CARDIOGERIATRIE	1	930	1665	1665
1X021X	DIU CARDIO-ONCOLOGIE	1	920	1665	2360
1X024X	DIU CHIRURGIE AMBULATOIRE NOUVEAUX PARCOURS DE SOIN ANESTHESIE CHIRURGIE MEDECINE INTERVENT.	1	930	1665	1665
1X025X	DIU CHIRURGIE DE LA MAIN ET DU MEMBRE SUPERIEUR	1	770	1020	1020
2X025X	DIU CHIRURGIE DE LA MAIN ET DU MEMBRE SUPERIEUR	2	770	1020	1020
1X027X	DIU CHIRURGIE ENDOCRINIENNE ET METABOLIQUE	1	540	1430	1430
2X027X	DIU CHIRURGIE ENDOCRINIENNE ET METABOLIQUE	2	540	1430	1430
1X028X	DIU CHIRURGIE ORTHOGNATHIQUE	1	1035	2130	2130
1X030X	DIU CHIRURGIE REFRACTIVE ET PHACOEMULSIFICATION	1	600	750	750
1X033X	DIU COLPOSCOPIE ET PATHOLOGIE CERVICO-VAGINALE	1	510	1430	1430
1X034X	DIU CONTRACEPTION ET ORTHOGENIE	1	520	1090	1090
1X036X	DIU CORNEE	1	815	1550	1550
1X267X	DIU DE CHIRURGIE DU RACHIS	1	770	1870	1870
1X276X	DIU DE MEDECINE MANUELLE OSTEOPATHIE MEDICALE	1	705	1665	1665
2X276X	DIU DE MEDECINE MANUELLE OSTEOPATHIE MEDICALE	2	705	1665	1665
3X276X	DIU DE MEDECINE MANUELLE OSTHEOPATHIE MEDICALE	3	705	1665	1665
1X242X	DIU DE PANCREATOLOGIE MEDICO-CHIRURGICALE	1	960	1780	1780
1X260X	DIU DE RADIOTHERAPIE EXTERNE DE HAUTE TECHNICITE	1	575	1305	1305
1X243X	DIU DE REPIT	1	NA	1700	1700
1X268X	DIU DE ROBOTIQUE CHIRURGICALE	1	1090	3760	3760
1X244X	DIU DE TECHNIQUES MINI-INVASIVES ET ROBOTIQUES EN CHIRURGIE DIGESTIVE ONCOLOGIQUE	1	1915	3180	3180
1X245X	DIU D'ECHOCARDIOGRAPHIE TRANS-OESOPHAGIENNE EN CHIRURGIE CARDIOVASCULAIRE	1	660	1100	1550
1X246X	DIU D'ECHOGRAPHIE POUR LE CHIRURGIEN DU MEMBRE SUPERIEUR	1	595	1320	1650
1X039X	DIU DERMATOLOGIE INFECTIEUSE ET TROPICALE	1	880	1565	1565
1X040X	DIU DOULEUR DE L'ENFANT EN PRATIQUE QUOTIDIENNE	1	705	2010	2010
1X041X	DIU DUMETRAC	1	595	2010	2010
1X042X	DIU ECHOCARDIOGRAPHIE	1	430	1430	1430
2X042X	DIU ECHOCARDIOGRAPHIE	2	430	1430	1430

1X278X	DIU ECHOCARDIOGRAPHIE : FORMATION POUR LES INFIRMIERS DIPLOMES D'ETAT	1	660	1430	1430
1X044X	DIU ECHOGRAPHIE GYNECOLOGIQUE ET OBSTETRICALE	1	600	1780	1780
1X049X	DIU ENCADREMENT ET GESTION DE L'ACTIVITE DE POSE DE DISPOSITIFS INTRAVEINEUX DE LONGUE DUREE	1	815	1090	1090
1X050X	DIU ENDOCRINOLOGIE ET DIABETOLOGIE PEDIATRIQUES 1E ANNEE	1	620	1050	1050
2X050X	DIU ENDOCRINOLOGIE ET DIABETOLOGIE PEDIATRIQUES 2E ANNEE	2	630	1050	1050
1X051X	DIU ENDOCRINOLOGIE ET METABOLISMES DE LA TRANSITION	1	705	1780	1780
1X270X	DIU ETHIQUE EN PROCREATION ET PERINATALITE	1	1100	1650	1650
1X052X	DIU ETUDES DES MALADIES INFLAMMATOIRES CHRONIQUES INTESTINALES	1	575	610	610
1X054X	DIU EXPERTISE MEDICO-LEGALE	1	990	2125	2125
1X055X	DIU EXPLORATION DE LA FONCTION VISUELLE EFV OPTION MEDICALE	1	1100	1430	2010
1X056X	DIU EXPLORATION DE LA FONCTION VISUELLE EFV OPTION PARAMEDICALE	1	1100	1430	2010
1X065X	DIU FORMATION ASSISTANTS DE RECHERCHE CLINIQUE ET TECHNICIENS D'ETUDES CLINIQUES (FARC-TEC)	1	630	1240	1240
1X062X	DIU FORMATION COMPLEMENTAIRE EN GYNECOLOGIE ET OBSTETRIQUE POUR LES MEDECINS GENERALISTES	1	550	2010	2010
2X062X	DIU FORMATION COMPLEMENTAIRE EN GYNECOLOGIE ET OBSTETRIQUE POUR LES MEDECINS GENERALISTES	2	550	2010	2010
1X066X	DIU FORMATION DES INVESTIGATEURS AUX ESSAIS CLINIQUES DES MEDICAMENTS (FIEC)	1	705	1320	1850
1X067X	DIU FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE A LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR	1	605	1430	1430
1X069X	DIU FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE EN PATHOLOGIE NEURO-VASCULAIRE 1E ANNEE	1	560	1430	1430
2X069X	DIU FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE EN PATHOLOGIE NEURO-VASCULAIRE 2E ANNEE	2	550	1430	1430
1X070X	DIU FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE EN PATHOLOGIE NEURO-VASCULAIRE OPTION NEUROSONOLOGIE 1E ANNEE	1	560	1430	1430
2X070X	DIU FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE EN PATHOLOGIE NEURO-VASCULAIRE OPTION NEUROSONOLOGIE 2E ANNEE	2	550	1430	1430
1X079X	DIU GYNECOLOGIE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	1	595	1050	1050
1X082X	DIU HYGIENE HOSPITALIERE ET INFECTIONS ASSOCIEES AUX SOINS	1	640	1430	1430
1X084X	DIU IMAGERIE EN ONCOLOGIE	1	575	1430	1430
1X085X	DIU IMAGERIE ET PATHOLOGIES RETINIENNES	1	925	1665	2010
1X087X	DIU IMAGERIE PEDIATRIQUE	1	485	1550	1550
2X087X	DIU IMAGERIE PEDIATRIQUE	2	485	1550	1550
1X088X	DIU IMAGERIE TETE ET COU	1	880	2010	2010
1X090X	DIU IMMUNOLOGIE ET BIOTHERAPIE	1	760	2010	2010
1X247X	DIU IMMUNOPATHOLOGIE	1	660	1665	1665
1X091X	DIU IMMUNOTHERAPIES CIBLEES DES MALADIES INFLAMMATOIRES ET AUTO-IMMUNES SOUS L'EGIDE DU C.R.I.	1	600	1430	1430
1X092X	DIU INFECTIOLOGIE DU SUJET AGE A DISTANCE	1	815	1665	1665
1X248X	DIU INFECTION ET TRANSPLANTATION	1	1050	1320	1320
1X093X	DIU INFECTION PAR LE VIH	1	815	1665	1665
1X100X	DIU LASERS MEDICAUX	1	550	2010	2010
1X102X	DIU LE SOMMEIL ET SA PATHOLOGIE 1E ANNEE	1	420	1430	1430
2X102X	DIU LE SOMMEIL ET SA PATHOLOGIE 2E ANNEE	2	330	770	770

1X273X	DIU LES AMYLOSES	1	400	1000	1650
1X249X	DIU MALADIES AUTOINFLAMMATOIRES ET AMYLOSES INFLAMMATOIRES	1	660	1200	2010
1X108X	DIU MALADIES GENETIQUES, APPROCHE TRANSDISCIPLINAIRE	1	705	1430	1430
1X111X	DIU MALADIES RARES DE LA RECHERCHE AU TRAITEMENT	1	1100	1850	1850
1X112X	DIU MANIFESTATIONS DERMATOLOGIQUES DES MALADIES SYSTEMIQUES	1	600	1430	1430
1X261X	DIU MEDECINE DE LA PERSONNE AGEE (MPA)	1	NA	1955	1955
1X114X	DIU MEDECINE DE L'OBESITE	1	600	860	1210
1X115X	DIU MEDECINE DES VOYAGES SANTE DES VOYAGEURS	1	700	1430	1430
1X118X	DIU MEDECINE FŒTALE	1	440	1550	1550
1X120X	DIU MEDECINE MANUELLE OSTEOPATHIE	1	705	1665	1665
2X120X	DIU MEDECINE MANUELLE OSTEOPATHIE	2	705	1665	1665
1X123X	DIU MEDECINE PERSONNALISEE ET PHARMACOGENOMIQUE	1	705	2010	2010
1X124X	DIU MEDECINE TROPICALE SANTE INTERNATIONALE MENTION MEDECINE	1	705	1680	1680
1X125X	DIU MEDECINE TROPICALE SANTE INTERNATIONALE MENTION SCIENCES DE LA SANTE	1	705	1680	1680
1X131X	DIU MORPHOLOGIE ET IMAGERIE DU SYSTEME NERVEUX CENTRAL	1	585	1430	1430
1X132X	DIU MOUVEMENTS ANORMAUX ET PATHOLOGIE DU MOUVEMENT	1	720	1430	1430
1X133X	DIU MYOLOGIE	1	585	1430	1780
1X134X	DIU NEPHROPATHOLOGIE	1	500	1430	1430
1X135X	DIU NEURO-GERIATRIE	1	720	1665	1665
1X138X	DIU NEURO-ONCOLOGIE 1E ANNEE	1	490	1430	1430
2X138X	DIU NEURO-ONCOLOGIE 2E ANNEE	2	500	1430	1430
1X140X	DIU NEUROPATHOLOGIE HUMAINE ET EXPERIMENTALE	1	440	1430	1430
2X140X	DIU NEUROPATHOLOGIE HUMAINE ET EXPERIMENTALE	2	440	1430	1430
1X143X	DIU NEURORADIOLOGIE DIAGNOSTIQUE ET THERAPEUTIQUE	1	700	1665	1665
2X143X	DIU NEURORADIOLOGIE DIAGNOSTIQUE ET THERAPEUTIQUE	2	700	1665	1665
1X144X	DIU NEUROREANIMATION DUNE	1	1100	1780	1780
1X146X	DIU NEURO-UROLOGIE	1	715	2585	2585
1X148X	DIU NUTRITION DU SUJET AGE A DISTANCE	1	815	1780	1780
1X080X	DIU ONCOGERIATRIE	1	960	1780	1780
1X150X	DIU ONCO-PHARMACOLOGIE	1	1100	2010	2010
1X152X	DIU ORTHOPEDIE DENTO-CRANIO-MAXILLO-FACIALE 1E ANNEE	1	1375	3180	3180
2X152X	DIU ORTHOPEDIE DENTO-CRANIO-MAXILLO-FACIALE 2E ANNEE	2	1365	3180	3180
3X152X	DIU ORTHOPEDIE DENTO-CRANIO-MAXILLO-FACIALE 3E ANNEE	3	1365	3180	3180
1X153X	DIU PARCOURS PROFESSIONNALISANT EN CICATRISATION	1	740	1470	1470
1X240X	DIU PATHOLOGIE DE LA MUQUEUSE BUCCALE	1	770	1665	1665
1X156X	DIU PATHOLOGIE MEDICO-CHIRURGICALE DE LA MAIN	1	600	1430	1430
1X159X	DIU PATHOLOGIES CHROMOSOMIQUES ACQUISES	1	660	1665	1665
1X235X	DIU PATHOLOGIES ET URGENCES PERINATALES	1	1035	1780	2125
1X160X	DIU PATHOLOGIES INFECTIEUSES PEDIATRIQUES	1	1100	2355	2355
1X162X	DIU PEDAGOGIE MEDICALE	1	440	1210	1430
1X167X	DIU PNEUMOLOGIE PEDIATRIQUE	1	1050	2080	2080
2X167X	DIU PNEUMOLOGIE PEDIATRIQUE	2	1050	2080	2080
1X168X	DIU PODOLOGIE	1	530	1430	1430
1X169X	DIU POSTUROLOGIE CLINIQUE	1	605	1900	1900
1X170X	DIU POUMON ET MALADIES SYSTEMIQUES	1	620	1430	1430
1X175X	DIU PRISE EN CHARGE DE L'INSUFFISANCE CARDIAQUE OPTION	1	600	1665	1665

	MEDICALE				
1X176X	DIU PRISE EN CHARGE DE L'INSUFFISANCE CARDIAQUE OPTION PARAMEDICALE	1	600	1665	1665
1X177X	DIU PRISE EN CHARGE DES GROSSESSES A HAUT RISQUE ET MEDECINE MATERNELLE	1	NA	1430	1430
1X178X	DIU PRISE EN CHARGE DES MALADIES CARDIAQUES HEREDITAIRES	1	600	1665	1665
1X179X	DIU PRISE EN CHARGE DES PATIENTS EN REANIMATION NEPHROLOGIQUE	1	660	1430	1430
1X181X	DIU PRISES EN SOIN DE LA MALADIE D'ALZHEIMER ET DES TROUBLES APPARENTES A DISTANCE	1	1145	2475	2475
1X182X	DIU PROCREATION ET CANCER	1	600	1550	1900
1X236X	DIU PROTECTION DES MAJEURS VULNERABLES - APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE	1	NA	2600	2600
1X186X	DIU PSYCHOPHARMACOLOGIE ET THERAPEUTIQUES PAR STIMULATION CEREBRALE	1	715	2125	2125
1X190X	DIU RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE MUSCULO-SQUELETTIQUE RACHIS MEMBRES ET CEINTURES	1	940	1900	1900
1X250X	DIU READAPTATION GERIATRIQUE	1	1035	1500	1500
1X191X	DIU RECHERCHE TRANSLATIONNELLE INNOVATION THERAPEUTIQUE DANS LES MALADIES DU SYSTEME NERVEUX	1	440	980	980
1X192X	DIU REEDUCATION PELVI-PERINEALE	1	715	2125	2125
1X194X	DIU REHABILITATION ORALE IMPLANTAIRE	1	1610	3700	3700
2X194X	DIU REHABILITATION ORALE IMPLANTAIRE	2	1610	3700	3700
1X195X	DIU RHUMATOLOGIE DE LA PERSONNE AGEE A DISTANCE	1	935	1665	1665
1X199X	DIU SOINS INFIRMIERS DE RHUMATOLOGIE	1	NA	2080	2080
1X200X	DIU SOINS INFIRMIERS EN NEUROONCOLOGIE	1	740	1355	1355
1X205X	DIU STRATEGIES THERAPEUTIQUES ET PREVENTIVES EN PATHOLOGIES INFECTIEUSES	1	660	1665	1665
1X251X	DIU SYSTEME NERVEUX AUTONOME	1	705	2585	2585
1X206X	DIU TECHNIQUES DE NEUROPHYSIOLOGIE CLINIQUE ET SENSORIELLE	1	410	800	800
1X209X	DIU TECHNIQUES ULTRASONIQUES ANESTHESIE-REA ECHOGRAPHIE DOPPLER CARDIOVASCULAIRE	1	850	1550	1550
1X209X	DIU TECHNIQUES ULTRASONIQUES ANESTHESIE-REA ECHOGRAPHIE DOPPLER CARDIOVASCULAIRE	1	300	1550	1550
1X211X	DIU THERAPEUTIQUE MEDICALE ET MEDICAMENTS CHEZ LES PERSONNES AGEES	1	705	1785	1785
1X212X	DIU THERAPEUTIQUE MEDICALE ET MEDICAMENTS CHEZ LES PERSONNES AGEES A DISTANCE	1	705	2475	2475
1X214X	DIU THYROIDOLOGIE 1E ANNEE	1	620	1430	1430
2X214X	DIU THYROIDOLOGIE 2E ANNEE	2	630	1430	1430
1X127X	DIU TRAITEMENT DE LA DOULEUR PAR MESOTHERAPIE	1	605	1430	1430
1X215X	DIU TRAITEMENTS ODONTO-STOMATOLOGIQUES DU SYNDROME D'APNEES OBSTRUCTIVES DU SOMMEIL	1	1365	2590	2590
1X103X	DIU TRAUMATISME PSYCHIQUE, CLINIQUE, PATHOGENIE, PRISE EN CHARGE IMMEDIATE ET POST-IMMEDIATE	1	550	1430	1430
1X218X	DIU TRAUMATISMES CRANIENS DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT SYNDROME DU BEBE SECOUE	1	510	1665	2010
1X281X	DIU TROUBLES NEURODEVELOPPEMENTAUX CHEZ L'ADULTE	1	825	1650	1650
1X226X	DIU VACCINOLOGIE PREVENTION DES MALADIES INFECTIEUSES	1	770	1155	1155
1X228X	DIU VERTIGES ET REEDUCATION VESTIBULAIRE	1	660	1900	1900
1X279X	DIU VIRUS ET CANCER	1	750	1250	1740

1X229X	DU ACCOMPAGNEMENT PARENTALITE LA QUALITE DE LA RELATION AU COEUR DU DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT	1	705	2010	2355
1X003X	DU ADDICTOLOGIE PRATIQUE	1	465	1375	1390
1X265X	DU ALIMENTATIONS VEGETARIENNES	1	560	1215	1450
1X004X	DU ALLOGREFFE DE CELLULES SOUCHES HEMATOPOIETIQUES	1	815	1665	1665
1X283X	DU ANESTHESIE LOCO-REGIONALE ET DOULEUR PERI-OPERATOIRE (AIGUE ET CHRONIQUE) NIVEAU EXPERT	1	990	1650	2090
1X282X	DU ANESTHESIE LOCO-REGIONALE ET DOULEUR PERI-OPERATOIRE (AIGUE) NIVEAU FONDAMENTAL	1	880	1320	1870
1X005X	DU APPAREILLAGE	1	815	1665	1665
1X227X	DU APPAREILLAGES RESPIRATOIRES DE DOMICILE (ARD)	1	630	1930	1930
1X006X	DU APPRENDRE A APPRENDRE : FAVORISER LA REUSSITE PERSONNELLE DES ETUDIANTS	1	600	1430	1665
1X008X	DU APPROCHE PHYSIOPATHOLOGIQUE DES DESORDRES HYDRO ELECTROLYTIQUES	1	650	1785	1785
1X266X	DU APPROFONDISSEMENT EN GYNECOLOGIE POUR LA PRATIQUE DE VILLE	1	1255	1910	2370
1X009X	DU APTITUDE MEDICALE AU SPORT	1	1145	1785	1785
1X232X	DU ASSISTANCE RESPIRATOIRE ET CIRCULATOIRE EXTRACORPORELLE DE L'ENFANT ET DU NOUVEAU-NE	1	925	1210	1550
1X010X	DU AUDIOPROTHESES IMPLANTABLES CHEZ L'ADULTE	1	450	1430	1430
1X013X	DU BEGAIEMENT ET TROUBLES DE LA FLUENCE DE L'APPROCHE SCIENTIFIQUE A LA CLINIQUE	1	NA	1550	1550
2X013X	DU BEGAIEMENT ET TROUBLES DE LA FLUENCE DE L'APPROCHE SCIENTIFIQUE A LA CLINIQUE	2	NA	1550	1550
1X014X	DU BIOLOGIE ET MEDECINE DE LA REPRODUCTION	1	600	1430	1430
1X016X	DU CANCER DE L'IMMUNODEPRIME	1	650	860	1155
1X017X	DU CANCEROLOGIE CLINIQUE	1	385	1900	1900
1X018X	DU CARCINOLOGIE BUCCALE	1	605	1430	1430
1X020X	DU CARDIOLOGIE DU SPORT	1	1145	1800	1800
1X026X	DU CHIRURGIE DES ACCES VASCULAIRES POUR HEMODIALYSE	1	705	1550	1550
1X252X	DU CHIRURGIE PLASTIQUE RECONSTRUCTRICE ESTHETIQUE ORBITO-PALPEBRALE	1	1230	2045	2045
1X029X	DU CHIRURGIE RECONSTRUCTRICE PRE ET PERI-IMPLANTAIRE ORALE	1	NA	2585	2585
1X031X	DU CHIRURGIE VALVULAIRE CARDIAQUE	1	510	1430	1430
1X032X	DU COEUR ARTIFICIEL ET ASSISTANCE CIRCULATOIRE	1	440	1430	1430
1X286X	DU COORDINATION ET ORGANISATION DES FLUX AUX URGENCES (COFU)	1	660	1760	2090
1X037X	DU COURS INTERNATIONAL DE MEDECINE GERIATRIQUE A DISTANCE	1	1145	2475	2475
1X038X	DU CULTURE, SOINS ET ACCOMPAGNEMENT	1	740	1700	2045
1X275X	DU DE CHIRURGIE AVANCEE DES ANEVRISMES ET DISSECTIONS AORTIQUES	1	880	1760	1760
1X274X	DU DE COMMUNICATION NON VIOLENTE POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTE	1	NA	1760	1760
1X207X	DU DE PHLEBOLOGIE ET DE THERAPIES ENDOVEINEUSES : DU TEP	1	1915	3170	3170
1X284X	DU DEFAILLANCES D'ORGANES ET REANIMATION MEDICO-CHIRURGICALE AVANCEE DU NOUVEAU-NE (DOREAN)	1	880	1320	1760
1X058X	DU DEMOCRATIE EN SANTE : S'OUTILLER POUR PARTICIPER A LA CONSTRUCTION DE L'EXPERTISE EN SANTE	1	350	1930	1930
1X253X	DU DEVELOPPEMENT DURABLE EN SANTE : DU CONCEPT A LA PRATIQUE DE SOINS	1	925	1355	1355

1X285X	DU D'EXPLORATIONS ALLERGOLOGIQUES	1	550	1980	1980
1X047X	DU EDUCATION THERAPEUTIQUE EN GERIATRIE A DISTANCE	1	740	1470	1930
1X048X	DU EDUCATION THERAPEUTIQUE, PREVENTION ET MALADIES CHRONIQUES	1	935	2355	2355
1X035X	DU EN LIGNE DE GYNECOLOGIE ET CONTRACEPTION	1	NA	1585	1585
1X233X	DU ENDUROLOGIE DU HAUT ET BAS APPAREIL URINAIRE	1	660	1430	1780
1X263X	DU ENSEIGNEMENT FRANCOPHONE DU PRELEVEMENT MULTI ORGANES	1	350	3430	3430
1X271X	DU E-SANTE ET TRANSFORMATION DIGITALE	1	300	1980	2750
1X254X	DU EXPERTISE EN SOINS INFIRMIERS DES DEFICIENCES, INCAPACITES ET HANDICAPS NEUROLOGIQUES	1	NA	2510	2510
1X053X	DU EXPERTISE EN URODYNAMISME	1	815	2585	2585
1X057X	DU EXPLORATIONS NEUROPHYSIOLOGIQUES CLINIQUES	1	550	1785	1785
1X060X	DU FORMATION A L'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT	1	440	2355	2355
1X063X	DU FORMATION COMPLEMENTAIRE EN HEMATOLOGIE OPTION CLINIQUE	1	450	1155	1155
1X064X	DU FORMATION COMPLEMENTAIRE EN HEMATOLOGIE OPTION CLINIQUE ET BIOLOGIQUE	1	685	1665	1665
1X068X	DU FORMATION MEDICALE CONTINUE	1	610	1800	2025
1X269X	DU FORMATION MEDICALE CONTINUE PRATIQUE (FMCP)	1	NA	6950	6950
1X071X	DU GENIE BIOLOGIQUE ET MEDICAL (GBM) VALORISATION DE LA RECHERCHE BIOMEDICALE	1	520	900	1550
1X073X	DU GERONTOLOGIE	1	960	2280	2280
1X074X	DU GERONTOLOGIE A DISTANCE	1	630	3080	3080
1X075X	DU GERONTO-PSYCHIATRIE	1	960	2010	2355
1X076X	DU GERONTO-PSYCHIATRIE A DISTANCE	1	705	2355	2355
1X077X	DU GESTION DES RISQUES EN MILIEUX DE SOINS	1	660	1430	1430
1X083X	DU HYPNOSE MEDICALE	1	840	1785	1785
1X086X	DU IMAGERIE GYNECOLOGIQUE ET MAMMAIRE	1	705	1430	1430
1X094X	DU INFIRMIERE EXPERTE EN UROLOGIE	1	NA	870	870
2X094X	DU INFIRMIERE EXPERTE EN UROLOGIE	2	NA	870	870
1X095X	DU INFLAMMATION, IMMUNOPATHOLOGIE ET BIOTHERAPIES (I2B)	1	550	1665	1665
1X096X	DU INITIATION A LA RECHERCHE EN PSYCHOMOTRICITE	1	630	2160	2160
2X096X	DU INITIATION A LA RECHERCHE EN PSYCHOMOTRICITE	2	630	2160	2160
1X097X	DU INITIATION A L'ECHOGRAPHIE EN SITUATION AIGUE	1	1050	2090	2090
1X098X	DU INTERNATIONAL CONNECTE : VIH ET INFECTIONS EMERGENTES NORD-SUD	1	550	700	700
1X101X	DU LE PIED DIABETIQUE	1	580	1550	1785
1X104X	DU LES PATHOLOGIES DE LA MYELINE DU SYSTEME NERVEUX CENTRAL	1	815	1430	1430
1X105X	DU LITHIASE URINAIRE : DU DIAGNOSTIC AU TRAITEMENT	1	685	1550	1550
1X106X	DU MAINTIEN DES COMPETENCES EN ANESTHESIE PEDIATRIQUE	1	NA	1785	1785
1X109X	DU MALADIES INFECTIEUSES ET FOIE	1	600	1785	1785
1X113X	DU MEDECIN COORDONNATEUR D'EHPAD EN ENSEIGNEMENT A DISTANCE	1	NA	2820	2820
1X116X	DU MEDECINE D'URGENCE DE LA PERSONNE AGEE	1	660	1665	1665
1X117X	DU MEDECINE ET BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION	1	610	1430	1430
1X119X	DU MEDECINE MANUELLE ORTHOPEDIQUE	1	705	1665	1665
1X126X	DU MEDITATION, GESTION DU STRESS ET RELATION DE SOIN	1	705	1900	1900
1X128X	DU METHODES COMPORTEMENTALES DANS LES PROFESSIONS DE SANTE	1	390	1430	1430
1X255X	DU MICROANGIOPATHIES THROMBOTIQUES	1	815	2010	2010

1X129X	DU MICROBIOTE ET SANTE	1	517	1700	1700
1X059X	DU MISSION PATIENT PARTENAIRE ET REFERENT EN RETABLISSEMENT	1	360	1930	1930
1X130X	DU MODULE GBM VALORISATION DE LA RECHERCHE BIOMEDICALE - Inscrit à l'école doctorale	1	210	NA	NA
	DU MODULE GBM VALORISATION DE LA RECHERCHE BIOMEDICALE - Inscrit en master	1	100	NA	NA
1X136X	DU NEUROLOGIE MEDECINE INTERNE	1	925	1665	1665
1X139X	DU NEURO-OPHTALMOLOGIE	1	620	1430	1430
1X142X	DU NEUROPSYCHOLOGIE : APPROCHES THEORIQUES ET CLINIQUES	1	490	1900	2590
1X234X	DU NUTRITION ET OBESITE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT	1	1035	1450	2010
1X151X	DU ORTHODONTIE ET CHIRURGIE	1	550	1155	1155
2X151X	DU ORTHODONTIE ET CHIRURGIE	2	550	1155	1155
1X154X	DU PATHOLOGIE DE LA MUQUEUSE BUCCALE EN PRATIQUE CLINIQUE	1	705	1450	1450
1X157X	DU PATHOLOGIE SALIVAIRE ET SIALENDOSCOPIE	1	610	1785	1785
1X158X	DU PATHOLOGIE VASCULAIRE	1	440	1430	1430
1X161X	DU PATHOLOGIES LYMPHATIQUES	1	NA	1430	1430
1X110X	DU PATHOLOGIES TROPICALES ESSENTIELLES	1	1050	1430	1430
1XF02X	DU PLAIES D'ORIGINE VASCULAIRE - COMPRESSION MEDICALE	1	1255	2025	2025
1XF02X	DU PLAIES D'ORIGINE VASCULAIRE - COMPRESSION MEDICALE	1	850	2025	2025
1X166X	DU PLAIES ET CICATRISATIONS	1	530	1430	1430
1X256X	DU POUR LA PRISE EN CHARGE DES TROUBLES DE L'ERECTION	1	1370	2010	2010
1X171X	DU PRATIQUE CANCEROLOGIQUE EN SOINS PARAMEDICAUX	1	NA	1590	1590
1X172X	DU PRATIQUES CORPS-ESPRIT EN MEDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE (DUPRAC)	1	600	2025	2025
1X257X	DU PRISE EN CHARGE DE LA TRANSIDENTITE	1	1070	2050	2510
1X259X	DU PRISE EN CHARGE DES URGENCES VITALES	1	740	1700	2165
1X180X	DU PRISE EN CHARGE INTEGREE DES OBESITES	1	1150	1665	1665
1X264X	DU PRISE EN CHARGE PLURIDISCIPLINAIRE DES PATHOLOGIES DIGESTIVES GRAVES	1	600	1430	1665
1X184X	DU PROTHESE OCULAIRE APPLIQUEE	1	620	1125	1125
1X187X	DU RACHIS : PATHOLOGIE RACHIDIENNE PRATIQUE	1	720	1785	1785
1X188X	DU RADIOCHIRURGIE ET RADIOTHERAPIE EN CONDITIONS STEREOTAXIQUES INTRA ET EXTRACRANIENNES	1	480	1430	1430
1X189X	DU RADIOLOGIE ET IMAGERIE DIAGNOSTIQUE DU SYSTEME NERVEUX	1	580	1430	1430
1X193X	DU REHABILITATION NEUROPSYCHOLOGIQUE	1	550	1665	1665
1X258X	DU REMEDIATION DES TROUBLES DEVELOPPEMENTAUX DU LANGAGE ORAL ET ECRIT	1	NA	2550	3630
1X237X	DU RHINOPLASTIE ESTHETIQUE ET FONCTIONNELLE	1	1035	2125	2125
1X043X	DU RHUMAGERIE (ECHOGRAPHIE RHUMATOLOGIQUE SUR INTERNET - PATHOLOGIE)	1	950	1735	1735
1X262X	DU SANTE SEXUELLE POUR TOUS.TES	1	500	2010	2585
1X197X	DU SCIENCES ET PRATIQUES INFIRMIERES EN GERONTOLOGIE	1	1180	2400	2400
1X198X	DU SIMULATION ET ACTUALITES EN MEDECINE D'URGENCE	1	770	2310	2310
1X204X	DU SOCIO ESTHESTICIEN(NE)	1	2060	3200	3200
1X201X	DU SOINS INFIRMIERS EN REANIMATION ET URGENCES VITALES	1	NA	835	835
1X001X	DU SOINS PALLIATIFS ET ACCOMPAGNEMENT	1	850	1665	1665
1X203X	DU SOINS PALLIATIFS ET ACCOMPAGNEMENT EN GERIATRIE A DISTANCE	1	1070	1350	1815

1X280X	DU SPECIFICITES DES MALADIES RESPIRATOIRES EN SOINS CRITIQUES POLYVALENTS ET RESPIRATOIRES	1	935	1925	1925
1X208X	DU TECHNIQUES MICROCHIRURGICALES	1	1370	2585	2585
1X213X	DU THERAPIE COGNITIVE ET COMPORTEMENTALE DE LA DOULEUR CHRONIQUE	1	NA	1430	1430
1X238X	DU THROMBOSE, HEMOSTASE EN HEMATOLOGIE (T2H)	1	815	2010	2010
1X277X	DU TOXICITE DES ANTICANCEREUX	1	750	1250	1740
1X217X	DU TRANSPORTS AERIENS ET RAPATRIEMENTS SANITAIRES	1	690	950	950
1X219X	DU TRAUMATOLOGIE DU SPORT	1	1145	2010	2010
1X185X	DU TROUBLES NEURODEVELOPPEMENT ENFANT ADO : COMPLEXITE CLINIQUE ET APPROCHE DIMENSIONNELLE	1	605	1430	1430
1X220X	DU TUBERCULOSE	1	815	2010	2010
1X221X	DU ULTRASONOGRAPHIE VASCULAIRE	1	1135	1785	1785
1X222X	DU URGENCES AVC	1	660	1430	2010
1X225X	DU URGENCES EN OPHTALMOLOGIE	1	925	1665	1665
1X239X	DU VENTILATION ARTIFICIELLE EN SOINS CRITIQUES	1	925	1430	1665
1X272X	DU WEB-DU : PRISE EN CHARGE A DOMICILE DES APPAREILLAGES RESPIRATOIRES	1	550	1100	1100
AXCEMX	MODULE ISOLE CESAM ENSEIGNEMENT DE LA STATISTIQUE A LA SANTE PUBLIQUE, MEDECINE ET BIOLOGIE	1	300	600	1500
BXCEMX	MODULE ISOLE CESAM ENSEIGNEMENT DE LA STATISTIQUE A LA SANTE PUBLIQUE, MEDECINE ET BIOLOGIE	1	300	600	1500
CXCEMX	MODULE ISOLE CESAM ENSEIGNEMENT DE LA STATISTIQUE A LA SANTE PUBLIQUE, MEDECINE ET BIOLOGIE	1	300	600	1500
DXCEMX	MODULE ISOLE CESAM ENSEIGNEMENT DE LA STATISTIQUE A LA SANTE PUBLIQUE, MEDECINE ET BIOLOGIE	1	300	600	1500
EXCEMX	MODULE ISOLE CESAM ENSEIGNEMENT DE LA STATISTIQUE A LA SANTE PUBLIQUE, MEDECINE ET BIOLOGIE	1	300	600	1500
XXCEMX	MODULE ISOLE CESAM ENSEIGNEMENT DE LA STATISTIQUE A LA SANTE PUBLIQUE, MEDECINE ET BIOLOGIE	1	300	600	1500
1XF01X	DU ADOLESCENTS DIFFICILES : APPROCHE PSYCHOPATHOLOGIQUE EDUCATIVE	1	NA	1300	1820
2X102X	DIU LE SOMMEIL ET SA PATHOLOGIE 1E ANNEE	1	330	770	770

Les formations en santé :

Maïeutique :

Sorbonne Université, Université Paris Cité et l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris, en lien avec la Région Ile-de-France, portent le projet d'intégration universitaires des écoles de sages-femmes.
L'objectif de ce projet est d'assurer l'intégration organique de l'école de sages-femmes Saint-Antoine à la Faculté de Santé de Sorbonne Université et de l'école de sages-femmes Baudelocque à la Faculté de Santé d'Université Paris Cité au 1er janvier 2025.
Ce projet implique également de préparer les conditions de l'universitarisation de la formation des sages-femmes dès la rentrée 2024 dans un contexte de réingénierie de la formation au niveau national.
Les droits d'inscriptions dépendent du profil de l'étudiant(e) :

- Formation initiale : les droits fixés par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Formation continue (individuelle ou prise en charge employeur) les droits sont fixés en fonction du coût engendré par la formation

Le tarif appliqué à ce jour par l'AP HP qui en avait la charge jusque-là est de 6700 euros, il a été décidé de le maintenir.
Il est à noter que ce tarif s'applique pour les nouveaux inscrits à compter de septembre 2024 pour l'année universitaire 2024-2025.

Médecine :

Conformément à l'arrêté Arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme, la candidature pour un accès en 2ème ou 3ème année des études de santé est possible pour les titulaires de certains diplômes.
Ces étudiants admis à l'issue de la sélection s'inscrivent avec un profil formation continue ((individuelle ou prise en charge employeur) et s'acquittent ainsi des frais afférents.
Il a été décidé de pratiquer le même tarif suivant :

- FCI : 3000 euros
- FCE : 4000 euros

Tarifs applicables à compter de la rentrée 2025-2026

Orthophonie

Pour la capacité en orthophonie, le coût actuel appliqué est très éloigné des standards de facturation aux tiers. Il est donc nécessaire de faire converger le tarif vers les coûts réels supportés par Sorbonne Université, le tarif proposé est de 1800 euros pour la formation continue individuelle (FCI) et de 3000 euros pour la formation continue employeur (FCE) par année universitaire.

Orthoptie

Le même constat est établi pour l'orthoptie, le tarif proposé est de 1500 euros pour la formation continue individuelle (FCI) et de 3000 euros pour la formation continue employeur (FCE) par année universitaire.

Psychomotricité

Le diplôme de psychomotricité relève du ministère de la santé, il est géré par déconcentration par la région. La subvention accordée par la région Ile de France pour Sorbonne Université nous impose d'appliquer les tarifs à coût réel de cette formation, le tarif proposé est de 3200 euros pour la formation continue individuelle (FCI) et de 4000 euros pour la formation continue employeur (FCE) par année universitaire.
Il est à noter que les tarifs de ces trois formations s'appliquent pour les nouveaux inscrits à compter de septembre 2025 pour l'année universitaire 2025-2026.

8. Tarifs des formations courtes

a. Offre de formation SIAL/FLE

Cours Collectifs		Tarifs
Stage Intensif	Formation continue avec prise en charge employeur	44€/h
	Salariés ou demandeurs d'empli	22€/h

	Personnel Sorbonne Université		50€
Cours Semestriels	Formation continue avec prise en charge employeur		44€/h
	Salariés ou demandeurs d'empli		22€/h
	Personnel Sorbonne Université		2 cours gratuits puis 50€ le cours
Préparation certifications	DELF B2 DALF C1	Salariés ou demandeurs d'emploi	1040 €
		Personnel Sorbonne Université ou Alliance Sorbonne Université	390 €
Préparation certifications	SELFEE B2 SELFEE C2	Salariés ou demandeurs d'emploi	1040 €
		Personnel Sorbonne Université ou Sorbonne Université	50 €
DIPLOME D'UNIVERSITE FLE	DU FLE B2	Tous publics	1500 €
	DU FLE C1	Tous publics	1500 €

b. Offre de formations courtes Celsa

Tarification de la formation continue non diplômante « stages courts » inter-entreprises

STAGES courts	Tarif Individuel	Tarif TIERS (prise en charge)
Tarif par jour de formation (7h)	588€	840€
Stage inter-entreprise 1j	588€	840€
Stage inter-entreprise 2j	1176€	1680€
Stage inter-entreprise 6j	3528€	5040€

Tarification de la formation continue non diplômante « stages courts » intra-entreprises

	Prix minimum	Prix maximum
Diagnostic	750€	1500€
Ingénierie pédagogique	1500€	3000€
Gestion de projet	450€	2000€
Animation	2000€	4000€

Nouvelle tarification pour les certificats :

Une offre de certificats sera proposée à partir de février 2025 (9 ou 10 jours sur 4 mois, 59h ou 65h de cours) : 2 400 €.
Ces certificats correspondent à certains modules du master Métiers de la communication, commercialisés sous la forme de certificats rattachés à des blocs de compétences du titre RNCP 38208.

9. Exonérations

Excepté les situations suivantes, aucune exonération n'est autorisée.

a. Dans tous les domaines

- **Personnels de Sorbonne Université** : des exonérations de 50% sont accordées au personnel de Sorbonne Université pour l'ensemble des reprises d'études diplômantes et pour l'accompagnement lors d'une VAE.

b. En Sciences et ingénierie

- **Personnels de Sorbonne Université** : exonération automatique de 50 % des frais de formation auxquels s'ajoutent les droits d'inscription pour l'ensemble des reprises d'études diplômantes et pour l'accompagnement lors d'une VAE ;
- **Bénéficiaires du RSA** : exonération totale des frais de formation auxquels s'ajoutent les droits d'inscription ;
- **Inscription des anciens stagiaires du DAEU en licence :** exonération automatique de 75 % des frais de formation auxquels s'ajoutent les droits d'inscription en cas d'inscription prise à titre individuel (soit 250 euros + droits d'inscription). [5]
- **Inscription au DU NIP des enseignants des académies d'Ile de France** : exonération de 50% des frais de formation auxquels s'ajoutent les droits d'inscription équivalents à ceux des diplômes nationaux de niveau 7 en cas d'inscription prise à titre individuel (soit 1 000 euros + droits d'inscription).

.

c. En lettres

- **Demandeurs d'emploi** : selon le tableau par tranche d'imposition, et dans la limite de 1 500€.
- **Situation de handicap**[6] : pas de coûts pédagogiques (seuls les droits d'inscription sont exigibles)

d. En Santé

Les exonérations sont prises par la Présidente après commission d'exonération.

e. Au Celsa

Pour les entreprises inscrivant au moins 4 salariés en stage court, une exonération de 20% est accordée sur le montant total d'une même session et sur chaque convention à partir de 4 stagiaires sur une année civile.

---

[5] Jusqu'à présent, ceux d'entre eux qui poursuivent leurs études à la Faculté des Sciences et Ingénierie s'inscrivent en formation initiale pour des raisons d'ordre essentiellement financier : le tarif d'une inscription en première année de licence s'élève alors à **270 euros** (170 euros de droits d'inscriptions et 100 euros de CVEC) alors que leur statut relève dans la plupart des cas de la formation continue (activité professionnelle salariée ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale, demandeurs d'emploi. L'application de cette exonération aurait pour conséquence un tarif s'élevant à 250 euros (75 % de 1 000 euros soit 250 euros) auxquels s'ajouteraient les droits d'inscription **soit 420 euros au lieu de 1 170 euros** s'il n'y avait pas d'exonération

[6] La prise en charge des aménagements sont pris en charge par les structures handicap des facultés